



# L'Épiphanie

## AVIS PUBLIC

### PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO U-003-01

Avis public est par les présentes donné par la soussignée greffière adjointe de la susdite municipalité que le conseil municipal a adopté, lors de la séance publique tenue le 17 mai 2023, le *Règlement numéro U-003-01*, intitulé « *Règlement numéro U-003-01 modifiant le Règlement U-003 sur les ententes relatives à des travaux municipaux afin de modifier les normes relatives aux installations électriques et les frais d'administration* ».

La MRC de L'Assomption a émis un certificat de conformité au schéma d'aménagement révisé le 29 juin 2023.

Ledit règlement est présentement déposé au bureau de la soussignée pour examen par toute personne intéressée, aux heures de bureau, et il est entré en vigueur le 3 juillet 2023.

Donné à L'Épiphanie (Québec), ce 3 juillet 2023

La greffière adjointe,

  
GUYLAINE COMTOIS